

VIE DES QUARTIERS

VERNAY- LES ILES

Tél. : 04 50 88 67 16

cbreau@ville-crangevrier.fr

Réunion de quartier

VERNAY

23 septembre 2008

Contact : **Alain Gomez**
Conseiller Municipal délégué de quartier

Pour les services municipaux : Maguy Faguer

Présent(e)s : BARRIL Marie-Claude, BENACCHIO Jean-Luc, BERNARD-GRANGER Isabelle, CHAUTAGNAT Lucienne, DALLAS Marc, DELALLEE Bernadette, DENIS Martial, FAGUER Maguy, GALL André, Gilbert Marie-Louise et Pierre, GOMEZ Alain, GUILLIER Robert, PANISSET Claudine, PASI Pierre, POETTOZ Marie-Thérèse, PRUNIER Danielle, REFFAY Hélène, ROCHETTE Danielle, SMIRNOFF Renée, SOUDAN-ROSSERO Eliane, VALENTINI Patrick.

Excusé(e)s : NOE Gilberte, PIESSSES Bernadette, VELLUT Christelle

Absent (e)s: BARTHE Catherine, BELLO Marie-Louise, BOURGEOIS Paul, BRESCIANI Maria, DUMONT Françoise et Daniel, DUPIN Alain, FONTAINE Josiane, FONTAINE Juliette, FONTAINE Pierre, GARDEREAU Jean, GIORGIONE Michel, Gobet Yves, GODDET Roland, GOLLAIN Gérard, GRUMIAUX Brigitte, GUERRAZ Simone, HENNEQUIN Gérard, LAURETI Alfred, LAUTREFIN Josseline, PACAUD Désiré, PERROTTIN Roger, PICARD Irène, RENDU Simone, RICHET Pierre et Mireille, RIGHETTO Gérard, UDRY Jean, VANUXEM Micheline, VANUXEM Suzanne, VEYRAT Jean-François

Diffusion :

Ensemble des membres du groupe.

A. BLANCHARD, J. BOUTRY, A. CIONI, A GOMEZ, P GEAY, N CLEBANT, L DUCLOZ

, affichage salle des Élus.

O. BRIAND, P. CHASSON, M FAGUER, D. DONZEL, P. LEJEUNE, T MESTRE

M. JOLIVET, A. PRISER.

S. BOUCHETIBAT, Police Municipale.

THEME :
STATIONNEMENT EN CENTRE VILLE

Le maire introduit le forum des quartiers du centre ville et du Vernay en faisant un bref rappel de la démarche entreprise. Ainsi, il explique que les élus ont confié au bureau d'études GINGER environnement et infrastructures une étude relative au stationnement dans le centre ville. Ce travail s'est principalement articulé autour de deux grandes phases à savoir :

- un diagnostic faisant l'état des lieux des pratiques actuelles
- des propositions d'orientation favorisant une pratique plus rationnelle

M.MICHEL du bureau d'études GINGER Environnement présente l'ensemble de ces éléments aux habitants et commerçants des quartiers du centre ville et du Vernay et les documents projetés sont joints au présent compte rendu. Les remarques, questions et suggestions des participants sont reprises sous la forme d'un tableau synthétique présenté ci-dessous.

Jean Boutry précise également que la politique actuelle au regard du fort taux d'infraction recensé dans la zone bleue du parking Chorus relève d'une volonté municipale visant à ne pas faire fuir la clientèle des commerces du centre ville. Aujourd'hui, compte tenu des pratiques et du peu de stationnement libres dans le parking, il est souhaitable d'intervenir de manière plus sévère.

Etude stationnement centre ville	Questions/remarques /suggestions des habitants	Réponses apportées
Phase 1 diagnostic	Des précisions sont demandées sur les modalités d'organisation de la collecte des données du diagnostic.	Les modalités d'organisation de la collecte des données sont précisées dans le document joint « diagnostic »
Phase 2 préconisations	Zone bleue	
Parking CHORUS	améliorer la zone bleue en favorisant son extension et le renforcement de la signalétique.	Cette suggestion avait d'ores et déjà fait l'objet d'une préconisation du bureau d'études
	L'extension de la zone bleue aura un coût pour la collectivité car pour un fonctionnement optimum il faut environ 9 personnes pour s'occuper des 900 places du centre ville. Par ailleurs, en réglementant tout le parking CHORUS on risque de vider le centre ville de sa clientèle. Il est regrettable que des immeubles privés ne disposent pas de places de stationnement.	La seule rentabilité qui puisse exister c'est celle de l'accès aux commerces car quoi qu'il en soit tout dispositif coûtera à la collectivité ou à l'utilisateur (zone bleue, parking payant...)
	Le principe de la zone bleue est bien si elle est respectée pourquoi ne pas mettre en place une zone bleue sur l'ensemble du parking souterrain	Intéressant. Possibilité d'expérimenter cette hypothèse mais il faut renforcer les contrôles actuels et cela aura un coût.

Parking CHORUS	Parking payant	
	Pourquoi ne pas instaurer un système comme à Courrier à Annecy avec un ticket remis et payant selon la durée de stationnement	Techniquement tout est possible. Si le parking est payant on augmente la rotation. Le principe tend vers un paiement les jours ouvrés sauf : <ul style="list-style-type: none"> - entre 12h et 14h, - après 19h - dimanche et jours fériés.
	Une gratuité de 40 minutes parait un peu juste pour le commerce.	La limite se situerait plutôt vers 1 H idée de seuil
	Mettre le parking payant c'est la désertification assurée des commerces	Le montant applicable à Cran Gevrier serait de 0.60 euros de l'heure Possibilité de mettre payant sur les heures ouvrées et période de gratuité d'environ 1h30
	Autres propositions parking CHORUS	
	Il faut différencier les règles de stationnement de la place de la Comédie où il y a déjà une barrière et celles du parking CHORUS	
	Le souci des commerçants c'est de garder les commerces Est-ce possible d'adapter un système identique à celui de Seynod avec des barrières ?	Ces équipements sont trop souvent vandalisés et du coup ne fonctionnent pas de manière satisfaisante. Il est donc préférable d'apporter d'autres solutions
Même les commerçants qui ont une convention d'occupation dans le parking ne peuvent pas se stationner à CHORUS	A intégrer dans la réflexion globale	
Autres secteurs : Rue des Charmilles Place de la commune Rue du patronage	On dénombre de nombreux stationnements ventouses rue des Charmilles (quartier du Vernay) car les salariés d'Annecy prennent directement le bus (ligne 6) en laissant leur véhicule toute la journée : souhait d'une zone bleue	Etudier la possibilité d'étendre la zone bleue pour répondre à ces dysfonctionnements
	Réglementer la rue du patronage pour éviter d'avoir des voitures en permanence	
	Idée satisfaisante de donner des badges aux résidents notamment place de la commune	
Parking du cimetière	C'est judicieux de prévoir un stationnement pour les salariés des équipements publics. Ceci permettra de libérer des places à CHORUS	
	Pour inciter la population à aller se stationner dans ce secteur, il faudrait régler le problème de la circulation abondante	Des propositions sont faites pour réduire la voie d circulation et du

	de poids lourds qui génèrent beaucoup de poussière	coup réduire la vitesse. Par ailleurs, les réflexions sur la délocalisation de cette activité sont toujours d'actualité
Autres remarques	Travaux sur porte accès parking Chorus côté immeuble VERDI/Harmonies	Ces travaux seront bientôt terminés et le système sera réparé
	Manque d'accroches vélos dans le centre ville en général	A prendre en considération
	Demande d'un arrêt minute pour l'hôtel des Baladins	Des réponses ont été apportées au précédent gérant. Reprendre contact pour avoir des précisions
	On continue à favoriser le « tout voiture », pourquoi ne pas se lancer dans des PDE (plans de déplacement entreprise)	La ville s'est engagée dans ce dispositif avec l'agglomération. Toutefois, l'offre en transports demeure encore trop peu incitative et les parcs relais ne sont pas encore tous en fonctionnement. Les améliorations seront donc visibles sur du plus long terme.

A l'issue de la présentation et des discussions avec les habitants et commerçants du quartier, le maire conclut la rencontre en mettant en évidence plusieurs pistes de réflexions à poursuivre :

- préciser les possibilités de mise en stationnement payant du parking CHORUS,
- augmenter la durée de gratuité proposée (40 minutes) car cela semble insuffisant,
- étudier l'expérimentation d'une zone bleue étendue dans le parking CHORUS (en veillant à ne pas contribuer à la désertification du quartier),
- augmenter les possibilités d'accroches vélos en centre ville.

Sur ces bases, une nouvelle rencontre sera organisée sous environ deux mois afin de faire une synthèse de toutes les observations (élus, habitants, commerçants...) et proposer des mesures en cohérence avec les diverses attentes.

POUR DES RAISONS PRATIQUES, IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE COMPTE RENDU DE RÉUNION DE QUARTIER AUX PERSONNES QUI AURONT ÉTÉ ABSENTES À 3 RÉUNIONS CONSÉCUTIVES SANS EN AVOIR AVISÉ LE SERVICE VIE DES QUARTIERS (TEL : 04 50 88 67 16).
CÉPENDANT, TOUTE NOUVELLE PRÉSENCE À UNE RÉUNION DÉCLANCHERA UNE REINSCRIPTION.



PROCHAINE REUNION :
jeudi 23 octobre à 18h30

Salle des Papeteries
25 avenue des Harmonies

Thème présenté

Projet de construction par l'OPAC 74 de 36 logements en accession sociale dans la ZAC Chorus

Également :

- Point sur le compte rendu précédent,
- Points et suggestions évoqués par les habitants
- Informations diverses sur la vie de la commune